

Communiqué de Presse

Opération « Éco-Défis des Artisans - Commerçants » Remise des diplômes aux labellisés

Après la Ville d'Angoulême en 2013, le Pays Ruffécois en 2014-2015 et le Pays d'Entre Touvre & Charente en 2015-2016, l'opération des Eco défis a été déployée en **2017 auprès des entreprises artisanales des territoires « GrandAngoulême et Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord »**.

Dans ce cadre, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente, GrandAngoulême** et la **CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord** se sont associés pour valoriser les entreprises engagées en matière de développement durable à travers l'obtention de ce label.

Les entreprises choisissent des défis à relever au choix parmi ces thématiques : Prévention et Gestion des déchets, Écoproduits, Protection de l'eau, Transport, Climat & Énergie, Développement Durable.

Deux niveaux de labellisation sont possibles, Standard et Excellence, en fonction des défis réalisés et de l'engagement sur la mise en place d'au moins une action au cours de la 1^{ère} année de labellisation.

Sur l'ensemble des deux territoires, 117 entreprises ont été labellisées dont 24 ayant atteint le niveau Excellence grâce à un engagement plus poussé dans leurs locaux et pratiques.

Le jeudi 1^{er} mars 2018, les entreprises labellisées seront mises en valeur lors de la remise des diplômes, trophées et kit de communication.

Le label est valable 3 ans, et sera renouvelé à l'issue de cette période.

Contact CMA 16 :

Fantine ALIBEU

05 45 94 47 25 (ou 05 45 94 47 05)

f.alibeu@cma-charente.fr